



**ACTION
SOCIALE**

AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES AUX FAMILLES

“ Qui peut en bénéficier ?

Les familles parisiennes ayant des enfants à charge et percevant des prestations à caractère familial (sous conditions)

Ces aides concernent les vacances, le temps libre, le projet des jeunes et des familles, l'équipement du logement, le Bafa...

Besoin d'une information ?

- Connectez-vous sur : www.caf.fr/allocataires/caf-de-paris/accueil
- Cliquez sur « menu » puis « offre de service »
- Consultez la thématique qui vous intéresse

Pour nous joindre

Contactez-nous au 3230
Service gratuit + prix d'un appel
Un conseiller vous répond du lundi au
vendredi de 9h00 à 16h00